









Jeudi 4 mai : tous devant le lycée Palissy de Saintes Stop aux contre-réformes ! Retrait de la réforme des retraites !

Jeudi 4 mai, le ministre de l'Education et la ministre chargée de l'enseignement et de la formation professionnels ont prévu de se rendre au lycée Palissy de Saintes. Depuis la promulgation de la loi sur la « réforme » des retraites et le discours du président de la République le 17 avril, l'exécutif prétend tourner la page et entrer dans ce que le président a appelé les « 100 jours d'apaisement ».

D'apaisement, il n'y en a pas dans les annonces de réformes que les ministres déroulent : réforme de Pôle Emploi, loi sur l'immigration, contre-réformes sur l'Ecole avec la réforme de la voie professionnelle (qui vise à faire des élèves de LP une main d'œuvre bon marché au service du patronat local, à détruire les diplômes nationaux, fondements des conventions collectives, et à casser le statut des enseignants), le « pacte Ndiaye » et la proposition de loi Brisson. Et ils ne sont pas revenus sur les suppressions de classes et de postes pour la rentrée 2023.

Nous nous opposons à cette offensive contre le Statut, contre le cadre national de l'Ecole publique, contre le collège et contre les lycées professionnels.

D'apaisement, il n'y en a pas dans la mobilisation. Rien n'est réglé : face au mépris de l'exécutif à la fois envers les organisations syndicales, envers les jeunes et l'ensemble de la population, la mobilisation pour obtenir l'abrogation de la « réforme » des retraites se poursuit. Les manifestants refusent de travailler deux ans de plus pour des pensions plus faibles et la remise en cause des régimes spéciaux. Ils refusent la brutalité avec laquelle le pouvoir a fait passer cette loi.

Les organisations syndicales CGT Educ'action, FNEC FP-FO, FSU, MNL, SUD Education de Charente-Maritime appellent les personnels à se rassembler devant le lycée Palissy jeudi 4 mai à partir de 9h pour réaffirmer les revendications que l'exécutif feint de ne pas entendre :

- augmentation des salaires de tous les personnels sans contrepartie,
- stop aux contre-réformes destructrices : retrait du « pacte », retrait du projet de réforme des lycées professionnels, abrogation de la réforme du collège, du lycée, du baccalauréat et de *Parcoursup*,
- abrogation de la « réforme » des retraites !

Des préavis couvrent les personnels qui décideront d'être grévistes.